Réunion du mardi 11 février 2020 : Comptabilité, audit et blockchain

**Présentation de Benoît Lautier (MGO 19) :** ingénieur de formation, Benoît a présenté son mémoire de fin de programme à l’ESSEC Executive Education sur le sujet « Comptabilité, audit et blockchain ». Il nous en fait profiter en particulier sur le thème de la blockchain, sujet de grande actualité.

La présentation est jointe en annexe. Elle comprend la définition générale de la blockchain qui est, en résumé, un registre partagé et distribué permettant de suivre tout bien possédant une certaine valeur en réduisant les intermédiations et les risques pour tous les interlocuteurs concernés. Ainsi, la blockchain permet un suivi précis de transactions infalsifiables. Elle garantit la fiabilité, la sécurité et la transparence des transactions. Le fonctionnement de la blockchain est décrit de façon détaillée dans les fiches jointes. En complément des usages actuels de la blockchain, à savoir les transferts d’actifs, le registre de données, l’authentification des produits, les contrats intelligents, de nouvelles activités se développent telles que le stockage de données, le transfert d’actifs numériques et de cryptomonnaies (telles que le bitcoin), les levées de fonds et le minage.

Benoît a tout particulièrement étudié l’utilisation de la blockchain pour sécuriser les données comptables afin de permettre aux opérations financières d’être plus fiables et contrôlables. En ajoutant à la comptabilité en partie double l’avantage de la sécurité absolue, la blockchain faciliterait les processus d’audit à condition que l’ensemble des acteurs concernés adhèrent au principe et coopèrent. Il imagine dans sa thèse la comptabilité à triple entrée, résultat de la fusion dans un registre partagé des comptabilités en partie double des deux acteurs d’une transaction.

En conclusion, Benoît considère que la blockchain a la capacité de transformer en profondeur le fonctionnement des entreprises mais que la technologie est jeune et imparfaite, très énergivore et que le marché est beaucoup moins mûr en France que dans les pays anglo-saxons.